

# Le Serrissien

AVRIL 2015 - N° 87

Dossier

## L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Culture

10 CONSEILS ET ASTUCES  
POUR RÉUSSIR LES 7, 8, 9, 10 MAI

Économie

BUDGET 2015

[www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)

Serris  
Val d'Europe

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

À l'issue des élections départementales sur le canton de Serris, Arnaud DE BELENET et Valérie POTTIEZ-HUSSON (UMP) ont été élus Conseillers départementaux. Ils siégeront au Conseil Départemental (ex Conseil Général) pour 6 ans.

Jean-Jacques BARBAUX (UMP) a été élu Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

Candidats	Total Ville de Serris	Résultat en % des candidats à Serris	Total canton de Serris	Résultat en % des candidats sur le canton
G. HURTH et I. LONGUET (FN)	442	31,59 %	5 491	32,13 %
A. DE BELENET et V. POTTIEZ-HUSSON (UMP)	957	68,41 %	11 600	67,87 %
<b>Total de votes exprimés</b>	<b>1 399</b>	<b>100 %</b>	<b>17 091</b>	<b>100 %</b>
Nombre d'électeurs inscrits	4 377		41 041	
Bulletins nuls et blancs	136		1 536	
Taux de participation	<b>35,06 %</b>		<b>45,39 %</b>	

## PAPIERS D'IDENTITÉ :

### ANTICIPEZ POUR PASSER DE BONNES VACANCES !

Les vacances d'été sont encore loin, mais pour être sûr d'avoir vos papiers d'identité à temps, n'hésitez pas à venir dès maintenant établir votre carte d'identité ou à prendre rendez-vous pour obtenir votre passeport.

**Pour partir en vacances à l'étranger, il vous faut être titulaire, selon les pays, soit d'une carte nationale d'identité, soit d'un passeport en cours de validité.**

**L'établissement de ces documents par la préfecture ou la sous-préfecture demande un délai incompressible de 1 à 2 mois selon les périodes.**

De plus, nous vous rappelons que l'établissement des passeports s'effectue à l'Hôtel de Ville, uniquement sur rendez-vous. Serris étant la seule commune du Val d'Europe à pouvoir réaliser les passeports, le nombre de demandes traitées par la commune est très important.

**Pour être sûr d'obtenir votre passeport à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent.** Nous vous conseillons également, de venir faire contrôler votre dossier à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant votre rendez-vous pour être certain d'avoir toutes les pièces nécessaires lors de l'établissement de votre passeport.



### Hôtel de ville

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris  
77 706 Marne la Vallée Cedex 4  
Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00  
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00  
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

### Mairie du Bourg

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris

- Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15  
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81  
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

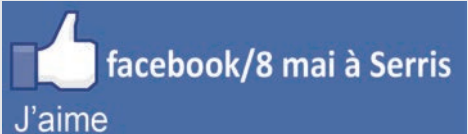
### Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00  
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

**Courriel : [contact@mairie-serris.net](mailto:contact@mairie-serris.net)**

**Site internet : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)**

**Retrouvez Serris sur  [www.facebook.com/Ville.de.Serris](https://www.facebook.com/Ville.de.Serris)**



Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris. / Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Karine PAULUS, Francis TSARAMANANA. / Secrétariat de rédaction : Service communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. / Photos : Service Communication Conception graphique : Service Communication. / Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2015. / Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



*“Dès notre arrivée, notre volonté était de mener une politique ambitieuse, de concert avec les parents, sur la question de la petite enfance.”*

Autre volet, le vote du budget qui est toujours un moment fort qui marque et définit la politique municipale. L'exercice est passionnant mais difficile. Il faut anticiper et investir, gérer et arbitrer ainsi que réaliser, consolider, bâtir et innover.

Cette année 2015 s'accompagne de motifs de grandes incertitudes : la baisse des dotations de l'État et son désengagement, le brouillard permanent quant au devenir du SAN du Val d'Europe ainsi qu'une situation économique morose sur le plan national nous imposent une hausse de fiscalité, comme le feront TOUTES les communes du Val d'Europe - Serris ne fera pas office d'exception.

Programme ambitieux d'investissement et de rénovation de l'éclairage public, démocratie locale de proximité (jeunes, commerçants, citoyens), doublement des effectifs de la Police Municipale et études pour la vidéosurveillance, développement du numérique dans nos écoles, des événements culturels nouveaux, soutien financier à toutes nos associations par des contrats d'objectif... Ces investissements, nous les jugeons indispensables pour préparer l'avenir de Serris, pour modeler le visage d'une ville du XXI<sup>e</sup> siècle, dynamique, innovante, ouverte et écologique.

“Serris bouge ! Serris change !”, n'est pas simplement un slogan mais bel et bien une réalité que chacun d'entre vous peut partager au quotidien.

Bonne lecture,

## Mes chers concitoyens,

Les 07, 08, 09 et 10 mai prochains à Serris aura lieu la plus grande reconstitution historique d'Ile-de-France dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur le nazisme.

Plus qu'un événement, un devoir de mémoire : conseil municipal et école en tenue d'époque, plus de 60 véhicules militaires et civils, 300 figurants (GI's, FFI, Allemands et civils), reconstitution de scènes de la vie quotidienne et de combats, bal populaire de la Libération...

Une fête historique pour tous, qui promet d'être émouvante !

Le dossier de ce nouveau “Serrissien” est consacré à la matinale du service “Petite Enfance”, pilotée par Virginie HOARAU, adjointe au Maire déléguée à ces questions. Dès notre arrivée, notre volonté était de mener une politique ambitieuse, de concert avec les parents, sur la question de la petite enfance.

Vous y trouverez des pistes mais aussi des réponses lorsque l'on travaille et que l'on est parent à Serris.

**Philippe DESCROUET,**  
Maire de Serris - Vice Président du SAN

## L'AGENDA DU MAIRE :

### MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

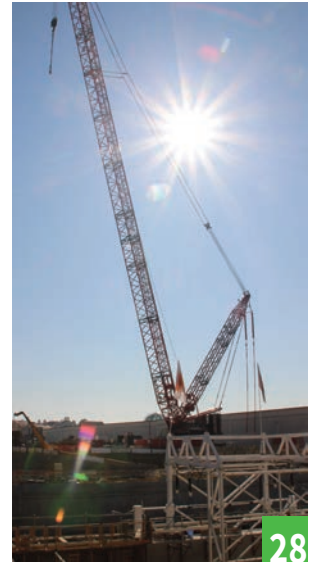
- **Vendredi 6 mars** : Inauguration du minibus communal VISIOCOM avec les entreprises partenaires.
- **Samedi 7 mars** : Remise des diplômes citoyens.
- **Samedi 14 mars** : Forum Petite Enfance "modes d'accueil Petite Enfance sur Serris".
- **Samedi 14 mars** : Reconnaissance des différents scénarios, lieux et voiries pour les 7, 8, 9, 10 mai.
- **Jedi 19 mars** : Inauguration du Syndic de Copropriété ABP.
- **Mercredi 25 mars** : AMIF - réunion inaugurale de présentation du fonctionnement des commissions.
- **Vendredi 27 mars** : Réunion “les Commerçants ont la parole”, secteur Bourg-Saria-Prieuré.
- **Vendredi 27 mars** : Inauguration de “La Grande Papet”.
- **Vendredi 3 avril** : Réunion “les Commerçants ont la parole”, secteur Toscane-Elbe-Danube.
- **Dimanche 5 avril** : Chasse aux œufs.
- **Mercredi 8 avril** : Dédicace avec Roger MARION.
- **Mercredi 8 avril** : “La nuit Val d'Europe”, pose des poutres pour l'extension du centre commercial.
- **Jedi 9 avril** : “Forum Emploi Formation”.
- **Dimanche 12 avril** : Challenge de REVE.
- **Mardi 14 avril** : Visite du salon des Maires d'Île de France.

### RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Mardi 10 février** : Réunion avec M. LÉON et M. CHAUVIER, au sujet du concert du Sidaction.
- **Jedi 12 février** : Comité Syndical du SAN.
- **Lundi 2 mars** : Conseil municipal de Serris.
- **Mercredi 4 mars** : Pot de départ du Sous-préfet de Torcy, M. MAC KAIN.
- **Jedi 5 mars** : Bureau Syndical du SAN.
- **Mardi 10 mars** : Conseil d'école Henri Matisse élémentaire.
- **Jedi 12 mars** : Comité Syndical du SAN à Serris.
- **Vendredi 13 mars** : CTP/CHSCT.
- **Lundi 16 mars** : Conseil d'école Jules Verne maternelle.
- **Mardi 17 mars** : Conseil d'école Jean de La Fontaine maternelle et Robert Doisneau élémentaire.
- **Vendredi 20 mars** : Dîner avec André BONET et Alain RADONDY Président et Secrétaire Général du CML.
- **Samedi 4 avril** : Rencontre avec les associations REVE, Budokai, HBCVE, et VEFC.
- **Samedi 11 avril** : Séance d'attribution de places en crèches.
- **Samedi 11 avril** : Rencontre avec les associations ATTS, RCPM-RVE, TPB ASRVE, les Randonnées Serrissiennes.

*Agenda non exhaustif.*

# SOMMAIRE



## **P. 5** SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

## **P. 8** DOSSIER

**L'accueil Petite Enfance à Serris**

## **P. 12** DÉMOCRATIE LOCALE

**Les habitants ont la parole**

## **P. 13** CULTURE

Deux expositions en attendant le 8 mai

## **P. 14** CULTURE

**Dix conseils et astuces pour réussir les 7, 8, 9, 10 mai**

## **P. 16** CULTURE

Regard(s) sur la Femme  
L'ancien patron de l'antiterrorisme en dédicace

## **P. 19** ASSOCIATIONS

Serris pétanque  
Montez sur scène avec l'ACThéâtre Val d'Europe

## **P. 21** À L'HONNEUR

La jeunesse et la citoyenneté célébrées

## **P. 22** À L'HONNEUR

**Les commerçants ont la parole**

## **P. 24** CADRE DE VIE

En coulisses avec les espaces verts

## **P. 26** CADRE DE VIE

Serris accueille Auchan et Fritec à la ZAC du Couernois

## **P. 28** CADRE DE VIE

Un chantier pharaonique, des moyens gigantesques

## **P. 29** ÉCONOMIE

Ils ont choisi Serris pour s'implanter  
Visiocom, un minibus gratuit

## **P. 30** ÉCONOMIE

Un budget rigoureux et ambitieux

## **P. 34** DÉMOCRATIE LOCALE

Expression politique

## **P. 35** LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



**1** Pour la Saint-Valentin, les élus de la commune avaient proposé aux Serrisais de publier leurs messages d'amour sur les panneaux électroniques de la ville. **2 3 4** 2 stages "Planète Sport" ont été organisés pendant les vacances de février : un sur l'expression théâtrale (avec l'ACThéâtre), un autre sur le baseball. **5 6** L'ABCVE organisait, en partenariat avec la commune de Serris, la phase de qualification de la poule A du Championnat de France de Cheerleading et Cheerdancing, le dimanche 22 mars au gymnase Olympe de Gougues.

## SERRIS EN IMAGES



**1** Le 12 mars dernier, le Comité syndical du SAN avait lieu à la Ferme des Communes, à Serris. **2** Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Vice-Président du SAN chargé du développement économique et de l'emploi, en compagnie d'Eduardo RIHAN CYPEL, Député et des élus de Serris, Dominique BRUNEL et Servais YAHOUEDEOU, lors du Forum-Emploi Formation du Val d'Europe. **3** Le HBC Serris VE a accueilli à nouveau cette année, le 2<sup>e</sup> tour zone nord-ouest des interligues de Handball. **4** Inauguration de la "Grande Papet", le 27 mars, en présence de Philippe DESCROUET. **5** **6** Le 12 avril dernier avait lieu le Challenge de REVE, l'association d'escalade de Serris. Philippe DESCROUET a remis les coupes aux heureux vainqueurs.



Zoom sur :  
**la Chasse aux œufs**





# L'accueil Petite Enfance à Serris

*Consciente que les premiers mois et les premières années de la vie sont essentiels pour l'avenir d'un enfant, la Municipalité de Serris met à disposition des parents le plus grand choix possible de modes d'accueil : collectif privé, public ou familial. Tour d'horizon des solutions proposées pour l'accueil Petite Enfance à Serris.*



**3** questions  
à Virginie  
HOARAU,  
adjointe au Maire  
Déléguée à la  
Petite Enfance.

**Pourquoi avoir  
organisé cette rencontre sur les  
modes d'accueil Petite Enfance ?**

Cette rencontre a été organisée pour informer les familles (parents et futurs parents) sur les modes d'accueil des enfants non encore scolarisés sur Serris. La petite enfance est l'une des préoccupations de notre ville : c'est là où tout commence ! D'ailleurs, selon une étude récente, 62 % des parents ne se sentent pas assez soutenus par les institutions publiques dans leurs démarches. Du coup, comment faire le bon choix si on n'a pas accès aux bonnes

informations ? Nous voulons montrer aux parents que nous sommes des accompagnateurs dans leurs démarches.

**Y a-t-il assez de possibilités  
d'accueil collectif à Serris ?**

Serris, c'est 3 structures communales et une crèche privée, "Kids'n club". La crèche est le mode d'accueil le plus demandé par les parents et pourtant 15 % des enfants de moins de 3 ans y sont accueillis. Serris satisfait environ 30 % des demandes soit le double de la moyenne nationale. C'est un effort conséquent voulu par la commune car le fonctionnement d'une seule crèche coûte environ 500 000 euros par an !

Et pourtant, dans le même temps, le premier mode d'accueil des enfants non encore scolarisés en France est l'accueil chez les assistantes maternelles. Or, les parents envisagent, à tort, ce mode

d'accueil comme un second choix car il est vécu comme a priori moins rassurant, par crainte de laisser son enfant à une inconnue. Mais dans la grande majorité des cas, l'accueil de l'enfant chez les assistantes maternelles se passe très bien.

**Un dernier mot ?**

Vous avez le choix sur Serris : 4 structures d'accueil collectif proposant un accueil régulier ou occasionnel pour répondre à tous types de demandes et plus de 60 assistantes maternelles en activité dans notre ville. Avec toutes ces possibilités, nous pourrions satisfaire la totalité des demandes d'accueil que nous recevons. Beaucoup de mamans considèrent que trouver un mode de garde a été une épreuve. Avec cette journée, nous démontrons qu'une solution d'accueil n'est pas une histoire de chance mais une histoire de choix.





## L'accueil collectif public



*Les 1 001 Bulles,  
35 places en accueil régulier.*



*Le Carrousel des Bébé's, 25 places en accueil  
régulier, 10 places en accueil occasionnel.*



*Terre d'Éveil,  
15 places en accueil régulier.*

Aujourd'hui la commune dispose de 3 crèches - Les 1 001 Bulles, Le Carrousel des Bébé's et Terre d'Éveil. Elles bénéficient d'un agrément du Conseil Départemental et proposent 2 types d'accueil :

**L'accueil régulier** : Il concerne les enfants de 10 semaines à 4 ans qui sont accueillis de 1 à 5 jours par semaine sous forme contractuelle.

### Le Chiffre :

# 230

*enfants accueillis en 2014 pour  
85 places en crèches publiques*

**L'accueil occasionnel** : Il est destiné aux enfants de 15 mois à 4 ans, pour un accueil de quelques heures par semaine. Les besoins sont connus à l'avance, ponctuels et non récurrents. L'accueil occasionnel a lieu au Carrousel des Bébé's.

Les crèches de Serris proposent 85 places (75 en accueil régulier et 10 en accueil occasionnel) mais ont accueilli 230 enfants en 2014 (en fonction des contrats, 2 enfants peuvent "occuper" une même place).

**Les demandes de place pour l'accueil régulier et l'accueil occasionnel s'effectuent sur rendez-vous, auprès du service Petite Enfance.**

Pour demander une place en crèche, il faut :

- résider sur la commune,
- effectuer la réservation à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse (pour l'accueil régulier). Les dossiers sont ensuite étudiés lors d'une séance d'attribution de places.
- s'inscrire administrativement (pour l'accueil occasionnel).

### Service Petite Enfance

Hôtel de Ville de Serris

2 place Antoine Mauny - 77 700 Serris

**Chef de Service** : Christine SOMMERARD

**Tél.** : 01 60 43 52 00

**Mail** : [contact@mairie-serris.net](mailto:contact@mairie-serris.net)

**Site** : [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)

# Le métier d'assistante maternelle

*Plus de 60 assistantes maternelles exercent à Serris. Sandrine DE VITI et Sandrine PREVOST nous présentent leur métier, ses avantages et ses inconvénients.*

## Depuis combien de temps faites-vous ce travail et quelle formation avez-vous suivie pour devenir assistante maternelle ?

**Sandrine DE VITI.** Je suis assistante maternelle depuis 19 ans. Ma formation initiale a été de 60 heures dont 15 heures en crèche et 45 heures à la DASS de Créteil avec une psychologue, une nutritionniste et le médecin de PMI. À Serris, plus tard, j'ai pu, grâce au RAM, effectuer la formation PSC1 (1<sup>er</sup> secours).

**Sandrine PREVOST.** J'exerce mon métier depuis 11 ans. J'ai suivi une formation de 60 heures au sein de la PMI de Lagny-sur-Marne avec psychologue, nutritionniste, médecin et puéricultrice ainsi qu'une ½ journée sur les premiers secours auprès des pompiers de Lagny.

## Quelles sont vos tâches quotidiennes ?

**S.D.V. et S.P.** Tous les jours nous assurons les soins courants du nourrisson, nous effectuons des promenades, des sorties, nous réalisons le nettoyage et l'entretien des pièces, du matériel utilisé pour la toilette, les repas, etc. Nous organisons et participons à des exercices et des jeux éducatifs pour développer l'éveil de l'enfant, nous surveillons son état de santé général. Nous échangeons énormément avec lui.

## Quelles sont les qualités requises pour ce type de profession ?

**S.D.V. et S.P.** La patience est la première vertu à posséder car nous sommes confrontées aux pleurs et aux colères. Il

faut savoir le gérer dans le calme. Nous devons aussi faire preuve d'empathie car un enfant a besoin de se sentir compris en toutes circonstances. La diplomatie est nécessaire aussi bien vis-à-vis des enfants que des parents. La pédagogie est utile car, conjointement aux parents, l'assistante maternelle aide l'enfant à grandir et à évoluer. Enfin, nous devons être organisées car on peut vite être débordées avec plusieurs enfants d'âges différents et donc de rythmes différents.

## Voyez-vous des avantages ou même des inconvénients, à ce métier ?

**S.D.V. et S.P.** Dans ce métier, nous jouissons d'une grande liberté d'organisation, nous pouvons choisir nos horaires et nos employeurs : fini le stress des transports ! Le plus important, ce sont ces moments de joie et de gaîté que nous procure le fait de s'occuper d'enfants qui sont souvent très attachants. Cela nous amène également à nouer des liens privilégiés avec les familles.

Travailler à son domicile, c'est un avantage mais également un inconvénient car on peut être isolées ; heureusement, il y a le RAM. Ce métier demande un grand investissement, il est très compliqué de prendre des jours de maladie ou tout simplement une journée d'absence car les parents n'ont pas toujours de solution de garde. Nous avons également une grande amplitude de travail avec des journées qui sont très souvent de 12 heures.



*Sandrine DE VITI et Sandrine PREVOST, et les enfants dont elles s'occupent, lors des ateliers du RAM du 16 avril qui ont eu lieu exceptionnellement aux 1 001 Bulles.*

# L'accueil familial

Créé en 2004, le Relais parents Assistantes Maternelles intercommunal (RAM) est subventionné et mis en œuvre par le SAN du Val d'Europe, avec le concours financier des communes, de la CAF et du Conseil Départemental de Seine et Marne.

Le RAM s'adresse aussi bien aux parents, qu'aux enfants, ainsi qu'aux assistantes maternelles.

**Aux parents et futurs parents**, le RAM offre une aide dans la recherche d'une Assistante Maternelle Agréée, des conseils pour toutes les démarches administratives liées à l'emploi d'une Assistante Maternelle, etc.

**Le RAM est destiné aussi aux enfants et leur offre :**

- Un espace de jeu adapté à l'éveil du tout-petit permettant des échanges entre enfants, en présence de leur assistante maternelle, les lundis et jeudis de 9 h 00 à 11 h 15 (pendant les périodes scolaires) à Terre d'Éveil.
- Des ateliers d'éveil, animés par les assistantes maternelles et Christelle RIBES, responsable du RAM du Val d'Europe et Marie SCANFF, auxiliaire de puériculture détachée par la commune de Serris.
- Un espace de socialisation en vue de la future entrée à l'école maternelle.

**Le RAM propose aux assistantes maternelles agréées et aux employées à domicile :**

- De l'information sur le statut, l'agrément, la formation et les conditions d'accueil.
- Des échanges et des groupes de parole, avec d'autres professionnels.
- Des rencontres et des ateliers, les lundis et jeudis à Terre d'Éveil.
- Un atelier, un jeudi par mois, consacré au jeu (possibilité d'emprunt) grâce à la ludothèque créée par la ville de Serris.
- De participer à la vie du RAM (temps forts, pique-nique, Festiram, etc.)



## RAM intercommunal

Service Vie Locale du SAN

**Contact :** M<sup>me</sup> Christelle RIBES

**Tél. :** 01 60 43 66 26

**Mail :** [christelle.ribes@valeurope-san.fr](mailto:christelle.ribes@valeurope-san.fr)

**Site :** [www.valeurope-san.fr](http://www.valeurope-san.fr)

ou [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net), rubrique jeunesse/petite enfance/RAM

# L'accueil collectif privé

Le groupe "La Part de Rêve" gère à Serris la crèche "Kids'n Club", ouverte en 2009.

"Kids'n Club" est une crèche multi-accueil de 55 berceaux, accueillant les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. **Elle propose des tarifs identiques à ceux des crèches municipales établis selon des barèmes CAF.**



La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 00 à 19 h 00.

**Kids'n Club propose 4 types d'accueil :**

- Accueil régulier.
- Accueil occasionnel.
- Accueil d'urgence.

Il permet d'accueillir à la crèche, sans contrat, des enfants en cas d'urgence sociale, familiale, professionnelle ou médicale.

- Accueil périscolaire.

Jusqu'à ses 4 ans, votre enfant peut aussi être accueilli sur des temps extrascolaires, (mercredis ou vacances scolaires).

## Kids'n Club

1 bd Mickaël FARADAY (forum du Parc),  
77 700 Serris

**Directrice :** M<sup>me</sup> Sandrine GILBERT

**Tél. :** 01 60 04 41 06

**Mail :** [kidsnclub@lapartdereve.com](mailto:kidsnclub@lapartdereve.com)

**Site :** [www.lapartdereve.fr](http://www.lapartdereve.fr)

**QUARTIER 1**  
**HÔTEL DE VILLE**  
**PLACE D'ARIANE**  
Vendredi 12 juin, à 19 h 30,  
à l'Hôtel de Ville  
2 place Antoine Mauny

**QUARTIER 2**  
**JULES VERNE**  
**COURS DE LA GARONNE**  
Samedi 13 juin, à 10 h 00,  
à l'Hôtel de Ville  
2 place Antoine Mauny

**QUARTIER 3**  
**ROBERT DOISNEAU**  
**COLLÈGE**  
Vendredi 5 juin, à 19 h 30,  
à la Mairie du Bourg  
12 rue Émile Cloud

**QUARTIER 4**  
**JEAN DE LA FONTAINE**  
**ÉMILE CLOUD**  
Samedi 6 juin, à 10 h 00,  
à la Mairie du Bourg  
12 rue Émile Cloud

# Les habitants ont la parole

4 réunions de quartier auront lieu début juin. Ne manquez pas une occasion de vous exprimer.

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux 2015, 4 réunions de quartier seront organisées début juin. Plus que jamais, en cette année de la

proximité, les élus de Serris attachent une grande importance à la participation des Serrisiens sur des sujets concernant leur vie quotidienne, leur ville et leur

environnement immédiat : leur quartier. Ces réunions reposeront sur 3 notions importantes : réactivité, solidarité et proximité.



## Deux expositions en attendant le 8 mai

*En attendant les événements du 8 mai, le hall de l'Hôtel de Ville de Serris a accueilli deux expositions, du 3 au 11 avril : "Objets de Guerre" et "Jean Moulin, une vie d'engagements". L'occasion pour les enfants des groupes scolaires de découvrir quelques aspects de la seconde guerre mondiale.*

Dans le cadre de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France et de la victoire des Alliés sur le nazisme, et à l'initiative de Philippe DESCROUET, de Géraldine JACQUET-ROLFE, de Servais YAHOUÉDÉOU, de Francis TSARAMANANA, la Ville de Serris proposait deux expositions.

La première "JEAN MOULIN, UNE VIE D'ENGAGEMENTS", présentait les choix et engagements constitutifs du célèbre Résistant qui mourut sous la torture. La seconde exposition, "OBJETS DE GUERRE", présentait une exposition de différents objets de la Seconde Guerre Mondiale mais aussi de tenues militaires. 11 classes des groupes scolaires Jean de La Fontaine,

Robert Doisneau et Henri Matisse se sont rendues à l'Hôtel de Ville pour découvrir l'armement, les accessoires, les tenues ou le matériel médical exposés. La Harley Davidson d'époque qui roule toujours a remporté beaucoup de succès devant les enfants. L'exposition "objets de guerre" était proposée par l'association **Adahmo** qui s'est également occupée d'accueillir les enfants et de répondre à leurs multiples questions lors de leur visite.

En complément des commémorations du mois de mai, ces expositions ont également contribué au devoir de mémoire.



# Dix conseils et astuces pour réussir les 7, 8, 9, 10 mai

## MODIFICATIONS DE CIRCULATION

Attention aux routes fermées et aux déviations mises en place.

**Du 7 mai 08 h 00 au 10 mai 20 h 00**

Fermeture de la voie de circulation cours du Tage, dans sa partie rue des Celtes/cours du Tage et cours du Danube/cours du Tage.

Suppression du stationnement autour de l'Hôtel de ville du 7 mai 12 h 00 au 10 mai 12 h 00.

**8 mai**

### Cérémonie au Monument aux morts du 8 mai (15 h 30/15 h 45)

Fermetures des voies suivantes :

- Rue Émile Cloud (Petit Pavé).
- Angle rue Émile Cloud/rue des Écoles.  
→ Déviation par la rue des Écoles.
- Angle rue de l'église/rue du Lavoir.  
→ Déviation par la rue du Lavoir.

### Cérémonie du 8 mai à l'Hôtel de ville (15 h 45/16 h 45)

Fermeture du cours de l'Elbe, dans sa partie cours du Danube/cours de l'Elbe et cours de l'Elbe/rue des Celtes.

→ Déviation par rue des Scandinaves/cours du Rhin.

**9 mai**

### Reconstitution de l'embuscade anti-char Place d'Ariane (10 h 00/11 h 30)

Fermeture de voies côté commune de Chessy.

Suppression du stationnement rue d'Ariane.

Cours du Danube fermé du cours de la Tamise à la Méridienne.

### Scène d'arrestation Petit Pavé (12 h 00/13 h 30)

Fermeture rue Émile Cloud angle rue de l'Église (sauf riverains)  
→ Déviation par rue de l'Église.

Fermeture rue Émile Cloud (Petit Pavé).

Fermeture route de Meaux (limite sente des Communes).

Fermeture route de Meaux. (place d'Amilly).

→ Circulation en double sens.

Fermeture avenue de Saria angle rue de la Morte Paye.

→ Déviation route de Meaux par rue de la Morte paye.

→ Déviation par boulevard Robert Thiboust.

Suppression du stationnement à proximité de la boulangerie ROBAC.

### Reconstitution de différents tableaux devant l'Hôtel de Ville (17 h 00/19 h 00)

Fermeture du cours de la Garonne jusqu'au cours du Danube.

Fermeture du cours du Danube jusqu'au cours du Tage.

Fermeture du cours du Danube jusqu'au cours de l'Elbe.

Fermeture du cours de l'Elbe jusqu'à la rue des Celtes.

Fermeture du cours du Tage jusqu'à la rue des Celtes.

→ Déviation par rue des Scandinaves/cours du Rhin.

**10 mai**

### Défilé de la Libération (10 h 00/12 h 00)

Aucune rue barrée ou déviation. Les rues seront juste bloquées le temps du défilé. Si vous ne voulez pas être coincés, anticipez grâce au parcours du défilé inscrit dans le programme.

## FAITES ATTENTION OÙ VOUS VOUS GAREZ !

Afin de sécuriser le parcours des véhicules (notamment des chars) et de réserver des emplacements pour les spectateurs lors des reconstitutions, le stationnement sera interdit dans certaines zones. Des barrières seront mises en place pour interdire le stationnement. Les arrêtés correspondants seront affichés sur les barrières ainsi que les panneaux de stationnement interdit suivants.





### N'HÉSITEZ PAS À VOUS COSTUMER

Vous souhaitez participer à cette manifestation en vous mettant aux couleurs du début des années 40 ? Vous pouvez trouver des vêtements et des accessoires sur eBay, dans les friperies (Guérrisol, etc.), en dépôt-vente, etc. Vous pouvez également louer ou acheter des costumes dans des boutiques spécialisées comme "Mamie Blue" [www.mamie-vintage.com](http://www.mamie-vintage.com), "Le Vestiaire" [www.lesitelevestiaire.com](http://www.lesitelevestiaire.com) (en spécifiant que c'est pour la commune de Serris), chez Mam'zelle swing ([www.mamzelleswing.com](http://www.mamzelleswing.com)), Casablanca (17 rue Moret - Paris 11e) ou Doursoux ([doursoux.com](http://doursoux.com)).

Un atelier de coiffure homme/femme se tiendra le samedi 9 mai (de 10 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 00, à l'Hôtel de Ville) afin d'aider ceux qui le souhaite à se coiffer dans le thème.

### PRIVILÉGIEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN OU LA MARCHÉ À PIEDS POUR VOUS DÉPLACER

En raison du nombre de visiteurs attendus pour cet événement, la circulation et le stationnement dans la commune pourraient connaître quelques difficultés. Pour être sûrs d'être à l'heure aux différents événements privilégiez la marche à pieds ou les transports en commun.

### PARTAGEZ VOS FILMS ET PHOTOS SUR FACEBOOK

Vous voulez partager à satiété vos photos ou vos vidéos des manifestations du 8 mai ? N'hésitez pas à les publier sur le Facebook de l'événement : [facebook/8 mai à Serris](https://www.facebook.com/8maiàSerris)  
Nous les regrouperons et en ferons un livre ainsi qu'un DVD afin que ce week-end reste un moment inoubliable !

### OÙ TROUVER LE PROGRAMME ?

Le programme est disponible dans les structures municipales, dans tous les commerces de Serris, dans ce numéro du Serrisien, sur le site internet [www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net), sur le [Facebook de Serris](https://www.facebook.com/8maiàSerris) ou la page [Facebook/8 mai à Serris](https://www.facebook.com/8maiàSerris).

### UNE QUESTION LORS DE LA MANIFESTATION ? ADRESSEZ-VOUS AUX GILETS JAUNES

Vous êtes perdus, vous avez une question ? Demandez à une personne dotée d'un gilet jaune : elle sera munie d'un plan ainsi que d'un programme et de tous les numéros de téléphone utiles.

### LE BAL POPULAIRE DU 9 MAI

Le complexe tennistique des Marmousets accueillera le bal populaire, le samedi 9 mai, de 21 h 00 à 01 h 00 du matin. Bien que cette manifestation se déroule en intérieur, la musique pourra être entendue aux environs. Nous vous invitons donc à venir profiter de cette manifestation et nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée par cet événement.



### À NE PAS MANQUER : LES INCONTOURNABLES DU PROGRAMME

Le 7 mai à 20 h 30 : **Conseil municipal de Serris en tenue d'époque**

Le 8 mai à 15 h 30 : **Les cérémonies du 08 mai à l'Hôtel de Ville**

Le 8 mai à 17 h 00 : **L'inauguration des camps US et allemand derrière l'Hôtel de Ville.**

Le 9 mai à 10 h 00 : **Reconstitution d'une embuscade anti-char Place d'Ariane.**

Le 9 mai de 14h00 à 15h30 : **Visite de la classe d'époque, salle polyvalente du groupe scolaire Henri Matisse.**

Le 9 mai, de 17 h 00 à 19 h 00 : **Reconstitution des différents tableaux au centre urbain devant l'Hôtel de Ville.**

Le 10 mai, à 10 h 00 : **Défilé de la Libération (parade militaire), du Bourg au Centre urbain.**



### LE PIQUE-NIQUE DU 10 MAI

Selon la météo, la population est invitée à profiter du Parc du centre urbain et à pique-niquer. Vous devrez amener votre repas et vos boissons. Des conteneurs pour les déchets seront à votre disposition pour que le parc reste propre après le pique-nique.



# Exposition Regard(s) sur la Femme

*Du 9 au 19 mars, en écho à la journée des Droits de la Femme, la Ville de Serris présentait l'exposition "Regard(s) sur la Femme" de 3 artistes RED DITO, NGUYEN TAY et LE CHOLITO.*

La Journée internationale des Droits de la Femme a lieu tous les ans le 8 mars. En écho à cette journée, la Ville de Serris, à l'initiative de Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et de Géraldine JACQUET-ROLFE, conseillère municipale déléguée à la Culture, avaient décidé d'organiser cette exposition. Le but : prolonger la démarche qui a été engagée, il y a bien longtemps, pour l'égalité des droits et continuer à défendre des avancées régulièrement remises en cause.

La municipalité de Serris avait donc donné carte blanche à trois artistes pour qu'ils offrent

leur vision de la Femme : NGUYEN TAY, RED DITO et LE CHOLITO. Réunis et fédérés par Sun LAY TAN, ces 3 artistes ont ainsi présenté leurs œuvres, véritables

déclarations d'amour à la Femme, dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs.

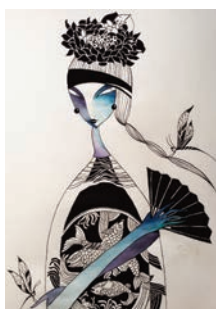
Le vernissage a ainsi rassemblé plus de 80 personnes, le 9 mars dernier, en présence des artistes (RED DITO, souffrant, était absent) et des parrains de cet événement : les Gibsons Brothers. L'un de leurs tubes, "Cuba", continue à enflammer les dance-floors partout dans le monde, même 30 ans plus tard.

On les retrouvera prochainement à Serris pour leur nouveau spectacle qui rend hommage à la chanson française et dont la mise en scène est signée Pascal LEGITIMUS.

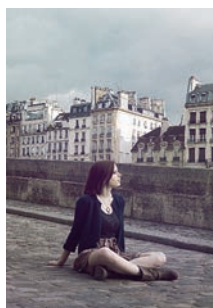


*Géraldine JACQUET-ROLFE, conseillère municipale déléguée à la Culture a reçu, au nom de la commune, un tableau de NGUYEN TAY.*





NGUYEN TAY



LE CHOLITO

RED DITO



### 3 ARTISTES POUR 3 VISIONS DE LA FEMME



RED DITO

Après avoir travaillé l'image (pochettes d'albums, logos, affiches de spectacle) et s'être penché sur la photographie et la vidéo, RED DITO commence ses premières toiles. Ayant déjà une expérience du cadre et des couleurs, d'une manière naturelle son univers évolue rapidement et il est contacté pour exposer quelques mois seulement, après avoir créé ses premières toiles. En une année, RED DITO aura vendu plus d'une vingtaine d'œuvres, sur toiles et objets, sans pour autant rester cloisonné dans son art.

[www.reddito.fr](http://www.reddito.fr)



NGUYEN TAY

Né en 1987 au Vietnam, NGUYEN TAY commence à peindre en autodidacte à l'âge de 7 ans. Il suivra ensuite les enseignements d'artistes-peintres vietnamiens reconnus comme Tran QUANG DINH et Bui TIEN TUAN. Après avoir brillamment obtenu un Bachelor en architecture à l'Université d'Architecture et des Beaux-Arts de Hô-Chi-Minh-Ville, il continue à peindre par passion et voyage pour découvrir de nouvelles sources d'inspiration et exposer. Depuis 2014, ses créations se concentrent sur l'encre de Chine.

[www.nguyentayartist.com](http://www.nguyentayartist.com)



LE CHOLITO

Né en 1988, LE CHOLITO dessine depuis son plus jeune âge. D'abord en reproduisant ses héros de BD et de dessins animés préférés, puis en dessinant les portraits de son entourage majoritairement féminin. Avec un master de psychologie en poche, il reprend le dessin, tout en continuant la photographie, et devient webdesigner. Ce métier l'amènera à glisser vers le dessin numérique. Sa passion pour le cinéma d'animation le conduit à travailler les aplats de couleurs, les tons chauds et les couleurs vives.

[www.lecholino.fr](http://www.lecholino.fr)



## L'ancien patron de l'antiterrorisme **en dédicace**

*Le 8 avril dernier, la Ville de Serris accueillait Roger MARION pour une conférence-débat sur les conséquences du terrorisme international, suivie d'une dédicace de son livre "Raisons d'État".*

Une quarantaine de personnes avaient répondu à l'invitation des élus de Serris pour découvrir Roger MARION, le premier invité de ce type de rencontres avec des auteurs, sur des sujets d'actualité. Comme Philippe DESCROUET l'a annoncé lors de cette dédicace, la ville de Serris reprogrammera des événements similaires avec quelques surprises.

Roger MARION est ce que l'on appelle communément un "Grand Flic". Débutant sa carrière comme Officier de Police Adjoint, il gravit tous les échelons de la hiérarchie de la Police Judiciaire pour aboutir comme Commissaire Divisionnaire, à la direction de la célèbre Division Nationale Antiterroriste (D.N.A.T) où il eut

à gérer de nombreuses et grandes affaires telles que celles de l'E.T.A au Pays Basque, celle des "islamistes de Roubaix-Tourcoing", l'assassinat du Préfet Claude ERIGNAC avec l'arrestation d'Yvan COLONNA en Corse. Il acheva sa carrière comme Préfet Délégué pour la Sécurité à Marseille, puis à Lille.

Homme de convictions, adepte du travail en équipe, Roger MARION est aussi exigeant avec lui qu'avec ses collaborateurs. À ce titre, il possède un caractère affirmé ce qui lui valut, d'ailleurs, quelques inimitiés au sein de l'Institution policière. Roger MARION, ironie de la chose, eut pour indicatif d'autorité "Eagle

Four", traduit en français par "Aigle 4", ou par ses collaborateurs : "il gueule fort".

Aujourd'hui retraité, il dispense des cours à l'ENA, quelques conseils et écrits. Consultant sur BFM TV, son deuxième livre "Raisons d'État" est disponible à la vente.





# Serris Pétanque



*La fin de l'hiver signale toujours avec le début de la saison des concours organisés par Serris Pétanque. Interview de Cyril TONI, Président de cette association prônant le loisir pour tous.*

## Quand l'association Serris Pétanque a-t-elle été créée ?

Serris Pétanque est née il y a 6 ans mais cela fait plus de 20 ans que des concours de pétanque sont organisés sur la commune. En 1995, des concours de pétanque étaient déjà organisés par l'association Familles Rurales. Cette activité a été reprise par Serris Animation Section Pétanque en 1997 avant que Serris Pétanque ne soit créée en 2009.

## Depuis quand en assurez-vous la présidence ?

J'ai pris la présidence en janvier 2014, à la suite de la démission de l'ancien président, M. SALLES, qui déménageait en Normandie pour profiter de sa retraite.

### SERRIS PÉTANQUE

**Président :** M. Cyril TONI

**Tél. :** 06 76 95 02 96

**Courriel :** [serrispetanque@gmail.com](mailto:serrispetanque@gmail.com)

## À qui s'adressent les concours ?

Les concours que nous organisons s'adressent à toutes et tous, de 7 à 77 ans selon la formule consacrée... Mais ce n'est pas qu'une plaisanterie, car comme nous l'indiquons sur nos affiches, nos concours sont ouverts à tout le monde sans exception : amateurs, joueurs occasionnels, enfants, adultes... La nature de nos concours est d'ailleurs très variée : doublette formée ou tournante, triplettes, concours diurne ou nocturne.

## Quelles sont les valeurs que vous défendez ?

Serris Pétanque, c'est avant tout, la convivialité et le loisir pour tous, sans aucune discrimination. Par exemple, nous organisons tous les ans, un concours de pétanque avec nos voisins du Domaine du Saule, un centre d'activités occupationnelles qui reçoit des personnes handicapées mentales âgées d'au moins 18 ans.

## CALENDRIER 2015

- Samedi 2 mai, 14 h 00 : Doublette formée
- Samedi 16 mai, 14 h 00 : Doublette tournante
- Vendredi 29 mai, 20 h 00 : Triplette formée en nocturne
- Vendredi 12 juin, 20 h 00 : Doublette formée en nocturne
- Vendredi 26 juin, 20 h 00 : Doublette formée en nocturne
- Samedi 4 juillet, 14 h 00 : Doublette tournante
- Samedi 29 août, 14 h 00 : Doublette formée
- Vendredi 4 septembre, 20 h 00 : Doublette formée en nocturne
- Samedi 19 septembre, 14 h 00 : Doublette tournante
- Samedi 10 octobre, 14 h 00 : Triplette formée
- Samedi 17 octobre, 14 h 00 : Doublette formée
- Samedi 7 novembre, 14 h 00 : Doublette formée

# Montez sur scène avec l'ACThéâtre Val d'Europe

*Interview de M<sup>me</sup> Blandine CHAIX, metteur en scène professionnel et comédienne, fondatrice de l'ACThéâtre-Val d'Europe.*



*Blandine CHAIX, lors du dernier Stage Planète Sport en partenariat avec L'A.C.Théâtre*

## REPÈRES

*L'ACThéâtre est une association loi 1901 dont l'objet est la promotion de l'action et de la création théâtrales sous toutes ses formes ainsi que la production de spectacles vivants.*

*L'ACThéâtre Val d'Europe est née à Coupvray il y a 25 ans. Elle a ouvert une antenne serrissienne pour les cours de théâtre en 2004. Elle compte aujourd'hui 5 groupes de pratique sur Serris et 4 groupes sur Coupvray pour un total de 120 adhérents pratiquant le théâtre chaque année.*

### ACTHÉÂTRE VAL D'EUROPE

Contact : M<sup>me</sup> Blandine CHAIX

Tél. : 09 77 58 80 37

Courriel : [contact@actheatre.fr](mailto:contact@actheatre.fr)

Site : [www.actheatre.fr](http://www.actheatre.fr)

## Quelles activités proposez-vous ?

Nous proposons des ateliers de pratique théâtrale (encadrés par 2 comédiens-metteurs en scène professionnels) à partir de 8 ans et jusqu'à... Pas d'âge limite pour jouer !

Dans les ateliers, chacun peut s'initier aux différents langages théâtraux puis expérimenter la création d'un spectacle avec tout ce que cela comporte : travail et construction du personnage, apprentissage de textes, mise en scène, répétitions, recherche de costumes, décors et accessoires et enfin le meilleur : les représentations et le public !

Les ateliers sur Serris ont lieu le lundi de 17 h 00 à 18 h 30 pour les 8-10 ans, de 20 h 30 à 22 h 30 pour les adultes 2 (encadrés par Blandine CHAIX). Le mardi pour les collégiens de 17 h 45 à 19 h 15,

les lycéens de 19 h 15 à 20 h 45 et les adultes 1, de 20 h 45 à 22 h 45 (encadrés par Cyril PIQUEMAL).

Nous organisons aussi des sorties culturelles pour aller voir du théâtre mais aussi du clown, de la danse, du chant et découvrir des lieux de culture.

Nos ateliers s'adressent à tout le monde sans exception du moment que l'envie est là ! Nous mélangeons les débutants et les non-débutants et c'est un formidable moteur pour chacun.

## Quels objectifs pédagogiques défendez-vous ?

Les maîtres mots chez nous sont l'engagement individuel, la cohésion du groupe et surtout l'amusement qui n'empêche pas la rigueur et la qualité.

Le théâtre est un art du groupe où chacun tient une place unique et où chacun s'épanouit grâce aux autres et à la confiance et la complicité que fait naître la recherche artistique vers un projet commun. Cette pratique crée un lien très fort et profond entre les individus tout en stimulant leur sens du jeu, leur créativité et leur imagination.

## Un dernier mot ?

Nous invitons tous les Serrissiens à venir découvrir notre travail sur deux "week-ends événements" à la Ferme des Communes, les 29, 30 et 31 mai et les 21 et 22 juin (voir page 35).



# La jeunesse et la citoyenneté célébrées

*Le samedi 7 mars, Philippe DESCROUET et les élus de la commune recevaient les délégués de classe des collèges Madeleine Renaud de Serris et de Montévrain pour leur remettre le diplôme d'honneur pour acte de civisme remis par l'association Union de Défense de l'Intérêt d'Actes de Civisme (UDIAC).*

Le 14 novembre dernier, 15 délégués de classe du collège Madeleine RENAUD de Serris et du collège provisoire de Montévrain (accueilli à Serris) ont participé au ravivage de la flamme de la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. Ces délégués étaient accompagnés par M. NOEL de l'UDIAC et par Francis TSARAMANANA, référent pour le Conseil municipal de Serris, auprès des associations patriotiques.

Le samedi 7 mars, les élus de Serris et l'UDIAC, représentée par M. CHAPEAU, son Président et par M. NOEL, ont reçu ces mêmes délégués pour leur remettre le diplôme d'Honneur pour acte de civisme, en raison de leur participation

exemplaire à l'opération de commémoration du 14 novembre. M. ROBACHE, Maire de Montévrain, était également présent à cette cérémonie.

Lors de son discours, M. DESCROUET a rappelé l'importance du devoir de

mémoire. Il a également remercié les délégués et les équipes éducatives et pédagogiques des collèges de Serris et de Montévrain pour leur engagement citoyen.



*Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Chrétien ROBACHE, Maire de Montévrain et Francis TSARAMANANA ont remis avec fierté les diplômes et des cadeaux aux délégués de classe.*



## Les commerçants ont la parole

*Comme s'y était engagé le Maire de Serris, des réunions de commerçants ont été organisées dans le cadre de l'année de la proximité. La municipalité souhaite être à l'écoute de ses commerçants avec l'opération : "Les commerçants ont la parole".*

Le Maire de Serris, Philippe DESCROUET et Dominique BRUNEL, élue au Développement économique et à l'Emploi, ont lancé le premier cycle annuel des réunions avec les commerçants : la première, le vendredi 27 mars, à la Ferme des Communes (secteur Bourg-Saria-Prieuré) et la seconde, le vendredi 3 avril, à l'Hôtel de Ville (secteur Toscane-Elbe-Danube).

Les commerçants serrisziens de la place d'Ariane recevront très prochainement la visite de Dominique BRUNEL et d'Annie DURAND, Chargée de mission au Développement économique, afin de recueillir leurs avis et doléances.

Après "la traversée de Serris" de décembre

dernier, après la cérémonie de vœux aux commerçants de janvier, les élus de Serris ont convié ces acteurs si importants dans la vie de la commune, afin qu'ils puissent s'exprimer sans langue de bois ni tabou aucun.

Il faut savoir que Serris aura une population de 11 000 à 12 000 habitants d'ici la fin du mandat en 2020 et ce n'est pas moins de 45 000 à 100 000 personnes qui viennent chaque jour à Serris.

S'il faut attirer de nouveaux clients, la Ville se doit d'organiser un accueil de qualité et être attractive.

Les commerçants ont pu débattre et faire part de leurs attentes sur des sujets variés comme le stationnement, les terrasses, les

animations, la communication ou la signalisation (SIL).

**Le Maire de Serris leur a réaffirmé que tout ce qui peut permettre de les aider dans leur quotidien sera pour lui une priorité absolue, le tout dans une volonté d'écoute réciproque avec pour objectif de les associer dans une démarche participative.**

Il a réaffirmé ce qui avait été entrepris dès son élection comme les **éclairages de Noël** aussi bien dans le Bourg que dans le Centre Urbain, **la création de 3 zones prioritaires en matière de propreté** (avec un seuil d'exigence de haute qualité), l'entretien de l'environnement (arbres, mauvaises herbes et fleurissement) ainsi qu'en



matière de sécurité avec le **doublement des effectifs de la Police Municipale en moins de 1 an** (la police pourra circuler jusqu'à une 1 h 00 du matin cet été).

La Ville donnera toutes les impulsions qu'elle pourra mais elle attend aussi une vraie participation des commerces, et notamment des restaurateurs, les jours d'animations.

Serris est prête à supporter financièrement la mise en place d'actions sans demander de participation financière aux commerçants mais en retour, les commerçants devront jouer également le jeu.

Philippe DESCROUET a informé tous les commerçants de sa volonté d'**assouplir les règles d'occupation du domaine public**, notamment pour les restaurateurs les plus demandeurs pour développer leur activité, à condition d'en avoir fait la demande administrative. Celle-ci sera désormais annualisée à partir de janvier 2016 et non

plus en saisonnalité comme c'est le cas, actuellement.

**Le suivi des terrasses** sera repris par le secteur économique de la Ville afin de recenser rapidement les besoins.

En matière de **fluidité du stationnement**, il est nécessaire de lutter contre les voitures ventouses qui pénalisent les consommateurs : le stationnement est un enjeu fort pour nos commerces.

À l'heure actuelle, les nombreuses zones bleues ne font pas l'objet de verbalisations, pour la simple raison que les effectifs de la Police Municipale ne permettaient pas d'effectuer cette mission régulièrement.

Mais avec les recrutements récents, celle-ci sera assurée. Dans un premier temps, l'édition de PV virtuels sera entreprise, une campagne de communication municipale sera effectuée plus largement sur les stationnements avant d'entrer dans la phase répressive.

Des disques bleus seront distribués à chaque habitant de Serris prochainement.

Le Maire souhaite toutefois sensibiliser nos partenaires, tels que Disney et l'Epa, sur ce problème pour anticiper les futurs stationnements possibles dans le centre urbain.

Sur le sujet de **la communication**, le site internet de la mairie sera totalement refondu et un onglet "Entreprises" sera créé.

D'ailleurs, dans le prochain "Serrissien", un encart thématique est prévu afin que nos concitoyens puissent connaître tous les endroits bons et branchés pour se restaurer.

**Les élus ont apprécié la qualité des échanges avec les commerçants, ces derniers ont plébiscité ce type d'échanges avec la ferme volonté de jouer tout leur rôle dans l'essor, le dynamisme et l'attractivité de notre territoire.**





# En coulisses avec les espaces verts

*Colorer notre printemps, c'est la mission des Espaces Verts. L'équipe s'attèle à vous offrir un cadre agréable pour profiter des premiers rayons de soleil qui pointent le bout de leur nez. Nous avons suivi Djamel et Philippe pour vous faire découvrir leur activité le temps d'une journée.*



Depuis quelques jours, Serris a revêtu ses couleurs printanières pour le plaisir de vos yeux.

Derrière ces massifs de fleurs, ces prairies fleuries, ces parcs arborés ou encore ces stades au gazon impeccable, se cachent notre équipe d'agents communaux d'entretien espaces verts. Ces esthéticiens des espaces verts, taillent, tondent, sèment, désherbent et plantent, pour vous offrir un cadre champêtre où il fait bon vivre. La 3<sup>e</sup> Fleur du Label Ville Fleurie c'est à eux que Serris la doit.

La prochaine fois que vous profiterez des rayons du soleil en flânant au fil des ruelles de la ville ou le long de la coulée verte, admirez le travail !

#### Services techniques

Mairie du Bourg - 12 rue Émile Cloud  
Tél. : 01 60 43 66 81  
s-technique@mairie-serris.net

#### Les Chiffres :

**30**

hectares  
d'espaces verts

**3500**

arbres sur la commune

**7400**

m<sup>2</sup> d'espaces fleuris

**7**

agents d'entretien  
espaces verts



### 7 h 00 - Matinaux

L'équipe "entretien-espaces verts" se met aux horaires de Printemps ! Durant cette période elle commence à 7 h 00 et termine à 15 h 45.

Arrivés à 7 h 00, Djamel et Philippe préparent leur matériel pour la journée et c'est parti !



### 7 h 20 - Ça taille !

12 kilomètres de haie sont taillés tous les printemps par l'équipe des espaces verts ; cela représente près de la moitié de la voirie de Serris, qui s'étend sur 23,06 kilomètres.



### 11 h 30 - On recycle !

Les déchets verts produits par la tonte et la taille sont déposés à la déchetterie et recyclés. Tous les ans, Serris sort 157 tonnes de déchets verts.



### 12 h 00 - Silence, ça pousse !

C'est l'heure de la pause pour Djamel et Philippe.

En attendant, ça pousse du côté des prairies naturelles. Et oui Serris, c'est 400 m<sup>2</sup> de surfaces fleuries, 3000 m<sup>2</sup> de prairies fleuries, mais aussi 4000 m<sup>2</sup> de prairies naturelles où se pratique une fauche tardive afin de favoriser la biodiversité.



### 12 h 20 - Le label Ville fleurie 3 étoiles, ça se mérite !

L'équipe des espaces verts plante en moyenne chaque année 2600 fleurs dans les jardinières et tond l'équivalent de 29 100 kilomètres de gazon. Le label Ville fleurie, ça se mérite !



### 15 h 45 - On dépose les armes

Une fin de journée bien méritée pour Philippe et Djamel qui vous laissent profiter des 4 parcs et jardins, des 3 stades de foot et rugby ou d'une promenade le long de la coulée verte !



Perspective du site Auchan

# Serris accueille Auchan et Fritec à la ZAC du Couvernois

*La Zone d'Aménagement Concerté du Couvernois est située au Sud-Est de notre commune, à la sortie de l'autoroute et s'étendra sur 67 hectares. Focus sur les premières entreprises qui s'installeront dans cette zone : Auchan et Fritec.*

## Le site d'Auchan développé par Barjane

Filiiale du Groupe Auchan, 10<sup>e</sup> groupe de distribution alimentaire dans le monde, Auchan France est la deuxième chaîne d'hypermarchés intégrée en France où ses 130 magasins accueillent chaque année 285 millions de clients.

Auchan, déjà présent au centre commercial Val d'Europe, souhaitait installer à Serris une plateforme logistique et tertiaire. Pour répondre à cette demande, Barjane ([www.barjane.com](http://www.barjane.com)), à la fois aménageur, développeur et gestionnaire, a acquis un terrain de 13 hectares sur la Zac du Couvernois. Barjane

prend en charge un projet immobilier dans son intégralité et livrera ainsi "clef en main" cette plateforme à Auchan France.

La destination première de ce bâtiment est la distribution de produits de grande consommation à une quarantaine d'hypermarchés de la région Île de France. Cependant, ce site aura également pour vocation d'accueillir la direction régionale Île-de-France "Approvisionnement et Logistique Auchan" ainsi que son centre national de formation aux fonctions logistiques (formation de tous les cadres d'Île de France, des employés de la région aux pratiques de chacun des métiers).

La livraison de la première tranche de 20 000 m<sup>2</sup> est prévue pour la fin du premier semestre 2015, celle de la seconde tranche de 32 000 m<sup>2</sup> pour début 2016.

300 emplois sont prévus sur le site dont environ 80 emplois transférés du site d'Émerainville. De nombreux emplois sont envisagés sur ce nouveau site : réceptionnaires, caristes, préparateurs de commande, responsables d'entrepôt, chefs d'équipe, etc. À ces emplois dédiés au site même, s'ajouteront des emplois indirects : société de transports, entretien du site, espaces verts, formateurs...

## Visite du chantier Barjane/Auchan

Mercredi 15 avril, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, accompagné de Denis GAYAUDON, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement et à l'urbanisme opérationnel et de Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire déléguée au développement économique et à l'emploi, ont visité le chantier de la plateforme logistique et tertiaire d'Auchan réalisé par Barjane.



## Fritec, de Bussy-Saint-Georges à Serris

Depuis 22 ans, Fritec distribue tous les produits nécessaires aux professionnels du froid, de la climatisation, du chauffage et des énergies renouvelables. Fritec est le 2<sup>e</sup> distributeur en France mais également en Europe. Leur réseau de distribution comporte 37 agences, 5 stocks régionaux et 1 entrepôt central sur Paris. Le siège de Fritec est situé à Strasbourg.

Implanté depuis 2008 sur Bussy-Saint-Georges, le site de l'agence régionale Paris 77 ne répondait plus aux besoins de l'entreprise en termes de surfaces, d'entrepôts ou de bureaux. Souhaitant

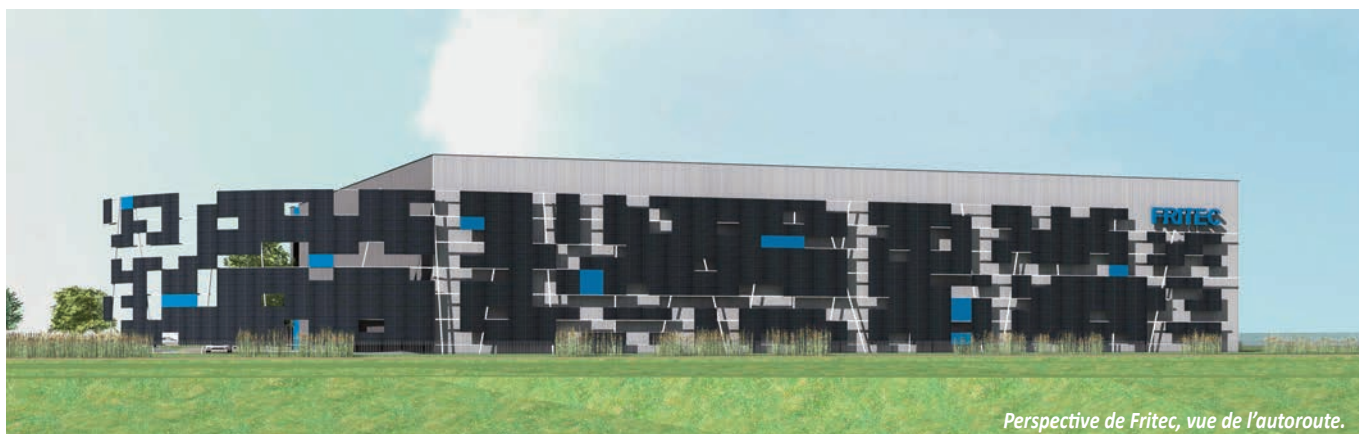
favoriser l'achat plutôt que la location et rester dans le même bassin d'emploi, Fritec s'est tourné vers la Zac du Couvernois.

Fritec souhaitait bénéficier d'un bâtiment adéquat à son activité (lumière naturelle, hauteur de stockage, accessibilité) et pouvoir mettre en œuvre les solutions de développement durable qu'il préconise. Fritec a donc décidé de créer, sur un terrain de 1,4 ha, une plateforme d'activité logistrique mixant produits, ateliers, emballages et logistique. La surface plancher du programme, de 6 340 m<sup>2</sup>, comportera un hall de stockage, des bureaux et un espace de préparation pour

la réception et livraison de produits. Ce bâtiment accueillera également l'agence commerciale de Paris Est, ainsi que le département Export.

Le site de Fritec de Bussy-Saint-Georges compte actuellement 28 salariés. Le nouveau site de Serris leur permettra de se développer jusqu'à 40 salariés.

**Agence régionale de Fritec Paris 77**  
5 avenue Louise-Amélie LEBLOIS  
ZAC du Couvernois - 77 700 Serris  
Tél. : 01 64 17 31 00  
Fax : 01 64 17 31 19  
Courriel : [paris77@fritec.fr](mailto:paris77@fritec.fr)



*Perspective de Fritec, vue de l'autoroute.*



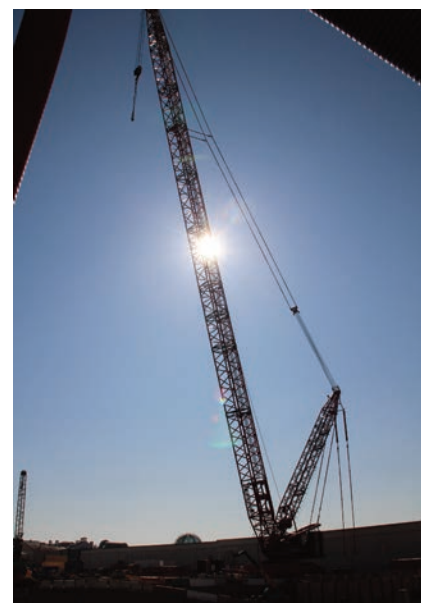
## Un chantier pharaonique, des moyens gigantesques

*Une des plus grandes grues d'Europe s'est dressée au-dessus de la voie ferrée. Un engin de chantier gigantesque pour la construction d'une dalle de 17 000 m<sup>2</sup> au-dessus des lignes à grande vitesse pour l'extension du centre commercial du Val d'Europe.*

Elle surplombe Serris, du haut de ses 126 mètres : l'une des plus grosses grues d'Europe. Elle s'est installée au-dessus des voies de chemin de fer derrière le centre commercial du Val d'Europe. Pas moins de 77 semi-remorques ont été nécessaires pour acheminer ce lourd engin de 1 350 tonnes, de la société Mammoet, numéro un mondial dans les travaux d'ingénierie et manipulations de charges lourdes. Sa mission ? La pose d'une dalle de 17 000 m<sup>2</sup> permettant l'extension du centre commercial du Val d'Europe. Pour cela, la grue géante pose des poutres métalliques une par une au-dessus de la voie ferrée, dont certaines dépassent 120 tonnes.

Avec cet agrandissement, le centre commercial ouvrira 25 nouvelles boutiques en 2017, portant son total à 185 boutiques, avec de nouvelles marques étrangères telles que Primark, enseigne irlandaise de prêt à porter, ou Uniqlo, spécialiste japonais de vêtements mixtes à prix accessibles.

Le but de ce chantier pour le groupe "Klepierre", propriétaire du site : atteindre d'ici 2020, la barre des 20 millions de visiteurs par an (on en compte 16 millions aujourd'hui, et entrer dans le top 3 des centres commerciaux les plus visités de France, après le Forum des Halles et la Défense.



# Ils ont choisi Serris pour s'implanter

## LA GRANDE PAPET'



Papeterie pour entreprises et particuliers

- 5 000 références en magasin + 18 000 en commande sous 24 heures
- Fournitures de bureau, papeterie scolaire
- Loisirs créatifs et Beaux arts
- Papeterie fantaisie et cadeaux

Adresse : 2 av. Christian Doppler, 77 700 Serris

Horaires : du lundi au samedi  
de 9 h 30 à 19 h 00

Tél. : 01 75 17 51 52

Courriel : [lagrandepapet@sfr.fr](mailto:lagrandepapet@sfr.fr)

Facebook : LGPapet

## I@D FRANCE : M. ET M<sup>ME</sup> BIESSE



Virginie et Éric BIESSE sont conseillers immobiliers indépendants et membres du réseau I@D FRANCE. Disponibles 7/7, ils vont accompagneront avec professionnalisme dans votre projet immobilier de A à Z (vente ou achat avec honoraires adaptés, estimation offerte) sur Serris et le secteur du Val d'Europe.

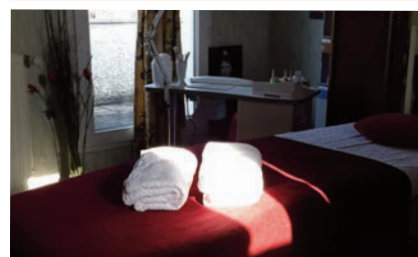
Tél. : 06 17 01 72 79 et 06 60 46 22 09

Courriel : [virginie.biesse@iadfrance.fr](mailto:virginie.biesse@iadfrance.fr)  
[eric.biesse@iadfrance.fr](mailto:eric.biesse@iadfrance.fr)

Site : [www.iadfrance.com](http://www.iadfrance.com)

Facebook : Virginie Biesse Iad France  
Eric Biesse Iad France

## SERENDIPITY



Soins Beauté, Modelages Bien-être...

- Soins esthétiques (corps et visage),
- épilation,
- beauté des mains et des pieds, modelages,
- maquillage professionnel, beauté pour tous types de peaux et d'événements (soirée, mariages..),
- cours et conseils en maquillage.

Adresse : 42, rue de Bellezane, 77700 Serris

Horaires : du lundi au samedi, de 10h à 19h

Tél. : 06 17 03 98 57

## Visiocom, un minibus gratuit



Le vendredi 6 mars, Philippe DESCROUET, Dominique BRUNEL et l'ensemble des élus du Conseil Municipal avaient invité leurs partenaires à l'inauguration du minibus communal.

Ce minibus est fourni gratuitement à la commune par la société Visiocom à travers un financement par la publicité. Grâce au soutien des sociétés qui apparaissent sur le Visiocom, les services enfance/enseignement et jeunesse, ainsi que les associations sportives peuvent bénéficier d'un minibus. Il est également utilisé pour les Temps d'Activités Périscolaires en semaine.

Les partenaires : Artisanale de couverture, Citya Val d'Europe, Copyfax, Cuisines Ixina, Eiffage, Garage Foch, La Mélodie des Saveurs, le restaurant L'interprète, Riccoboni, la boulangerie pâtisserie Robac, Semcra, Sogep, Truffaut, UPC.

# Un budget rigoureux et ambitieux

*Un budget municipal, ce ne sont pas seulement des chiffres, mais c'est avant tout la représentation des orientations proposées du programme politique du mandat. Retrouvez les principales actions proposées dans ce budget 2015.*

Ce premier vrai budget de la mandature s'inscrit dans un contexte financier contraint avec la baisse massive et nationale de la Dotation Globale de Fonctionnement en provenance de l'État (6 Mds € sur 4 ans avant 2015) à laquelle s'ajoutent à partir de 2015, 11 Mds € sur 3 ans en moins pour les collectivités.

Ce qui rend l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu. Pour autant, l'ambition pour le développement et l'attractivité de Serris ne sont nullement remis en cause. Les investissements restent à un niveau suffisamment élevé pour accompagner nos projets et cette réduction de recettes survient à un moment où la Ville doit maintenir son effort d'**investissement** à un niveau permettant de finaliser les projets structurants engagés, tout en poursuivant

un effort de **rigueur de gestion**, règle que la Ville s'applique depuis de nombreuses années, et en maintenant la **qualité du service public**.

**La ville de Serris est reconnue pour la qualité et la diversité des services qu'elle offre à ses habitants. Pour l'équipe majoritaire, ce budget reste marqué par la volonté de préserver ces services. Cela ne nous privera pas de poursuivre le développement de notre ville, associé à une gestion rigoureuse en maintenant, malgré une augmentation de 10%, une fiscalité parmi les plus faibles du département.**

La Municipalité a lancé un vaste plan d'économies. Nos agents sont mobilisés au quotidien pour les Serrisais. Parallèlement, nous nous sommes attachés

à repenser les modes d'organisation et de fonctionnement, afin de dégager des économies, contenir l'évolution de nos dépenses, tout en améliorant la qualité des services. En dépit des difficultés auxquelles nous faisons face, la Mairie se mobilise pour préparer l'avenir.

Malgré ce contexte difficile, la municipalité a choisi de privilégier, le soutien à l'investissement, c'est notre premier axe stratégique. Et pour ne pas dégrader notre situation financière, notre seule marge de manœuvre consiste en la maîtrise des charges de fonctionnement, et à chaque fois que cela s'avère possible et réaliste, leur diminution. Mais aussi par le recours à la revalorisation de la fiscalité locale, une des plus faibles du département de Seine-et-Marne par rapport au nombre de services offerts à la population.

## Des contraintes inhérentes à l'élaboration du budget de plus en plus nombreuses :

- une conjoncture économique et sociale défavorable,
- un déficit de la Nation qui continue à s'aggraver et qui pèse fortement sur les collectivités,
- de forts transferts de charges de l'Etat vers les communes : un véritable hold-up sur les finances locales,
- la dépense publique au cœur de l'effort.

## Une fiscalité attractive

### Taxe d'habitation :

**17,93 %**

### Taxe foncière :

**37,72 %**

### Taxe sur le foncier non-bâti :

**44,4 %**

## Les idées clefs du BP 2015 de la Ville

- une maîtrise encore renforcée des dépenses de fonctionnement,
- une politique d'investissement d'un très bon niveau permettant la poursuite des projets engagés,
- un étai qui se resserre fortement,
- un transfert de charges de l'Etat sur les collectivités locales,
- un équilibre tendu et fragilisé



## 4 questions à Karine PAULUS, Conseillère municipale déléguée au budget et à la gestion financière

### Quelles sont les particularités de ce budget 2015 ?

Nous travaillons sur ce budget depuis près d'1 an alors que nous avons dû voter le budget 2014 juste après l'élection de la nouvelle équipe. Ce budget montre réellement les orientations que le Maire et l'équipe municipale souhaitent mettre en œuvre pour ce programme.

### Pourquoi une augmentation des taux de fiscalité directe de 10 % ?

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de rétablissement de l'équilibre de ses comptes, l'État a décidé de réduire son déficit public. Les conséquences pour Serris sont majeures. En effet, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État diminuera de 300 000 € en 2015 pour

baisser à 1 M€. Les perspectives financières montrent que cette recette pourrait se situer aux alentours de 250 000 € seulement en 2020. Les recettes supplémentaires que nous percevons pour 2015 avec ces nouveaux taux seraient de 800 000 €. Cela nous permettra d'engager nos actions de manière pérenne et en conservant des finances saines pour la ville.

### Quelle sera l'augmentation moyenne des impôts pour un Serrissien ?

Il ne faut pas oublier que nous avons, à Serris, des bases d'imposition modérée par rapport à des villes de même importance.

*“Chaque euro dépensé sera un euro au service des Serrissiens”*

Les nouveaux taux entraîneront donc une augmentation mesurée des impôts fonciers et de la taxe d'habitation. **Par exemple, une personne qui payait 100 euros de taxe foncière en 2014 en paiera 106 euros en 2015.** Ces recettes supplémentaires permettront de conserver et d'améliorer la qualité de nos services et de notre ville.

### Un dernier mot sur ce budget ?

Toutes les orientations que nous avons et que nous allons mettre en place s'inscrivent dans l'optimisation, la rationalisation et la modernisation des dépenses communales. Comme le souhaite le Maire de Serris, chaque euro dépensé sera un euro au service des Serrissiens !

## Les projets phares de 2015 - entre autres

L'équipe municipale a souhaité placer l'année 2015 sous le signe de la proximité. Des instances de démocratie participative dans vos quartiers vont être mises en place. Ce sera un outil permettant aux Serrissiens de participer aux questions telles que le stationnement, les animations, l'éclairage, la sécurité, l'aménagement ou le fleurissement dans les quartiers.

En plus des réunions “les commerçants ont la parole” et “les habitants ont la parole” organisées début juin, le conseil municipal des jeunes ainsi que le conseil des anciens de Serris seront créés afin que **toutes les générations soient associées à la bonne organisation de Serris.**

L'équipe municipale a initié avec les responsables associatifs de Serris, un **nouveau Pacte de Réussite Locale**. Ce pacte est le nouveau modèle associatif, essentiel et cohérent avec le territoire, et redéfinira les moyens alloués aux nombreuses associations serrissiennes dans des domaines aussi différents que le sport, la culture, l'éducation, etc.

**Le grand chantier des travaux de réfection de l'éclairage public est lancé.** Il concernera le Bourg et le Centre Urbain.

Afin d'améliorer les conditions de vie des Serrissiens, **la vidéo-surveillance, va être développée** en commençant par les études

préalables. **Le recrutement d'agents policiers municipaux supplémentaires** a déjà été engagé avec pour objectif le triplement des effectifs d'ici 2020.

À la rentrée 2015, **le Très Haut débit et le WiFi seront installés dans toutes les classes de nos quatre écoles.** Nous continuerons d'appliquer le nouveau temps d'activités périscolaire (TAP), dans le cadre de relations toujours saines et fructueuses entre l'équipe enseignante et l'équipe périscolaire.

Le projet **d'ouverture d'une classe pour enfants atteints d'autisme** a été engagé et budgété avec l'Inspection d'Académie.

# Les chiffres du budget 2015

**Recettes de fonctionnement :**

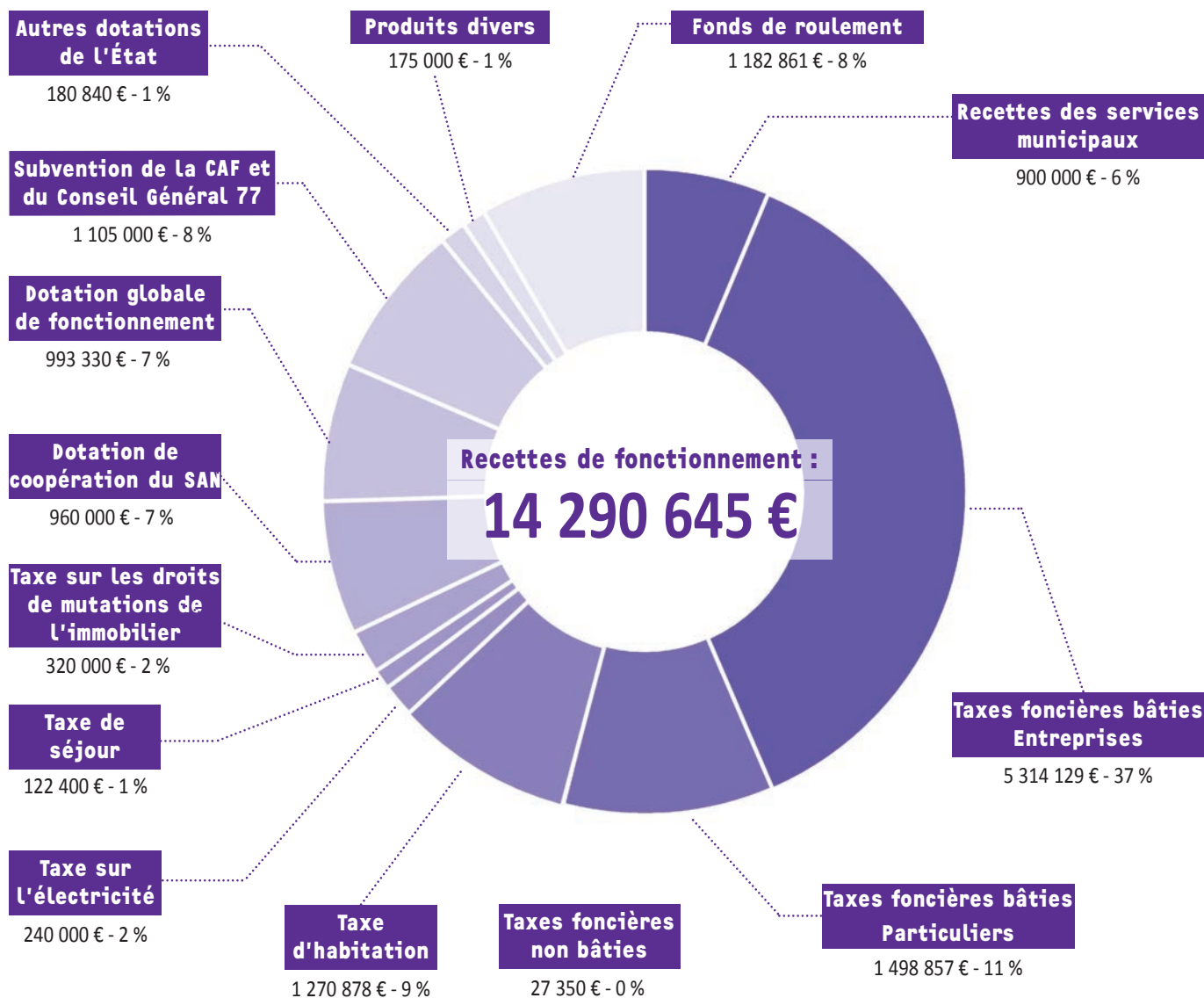
**14 290 645 €**

**Dépenses de fonctionnement :**

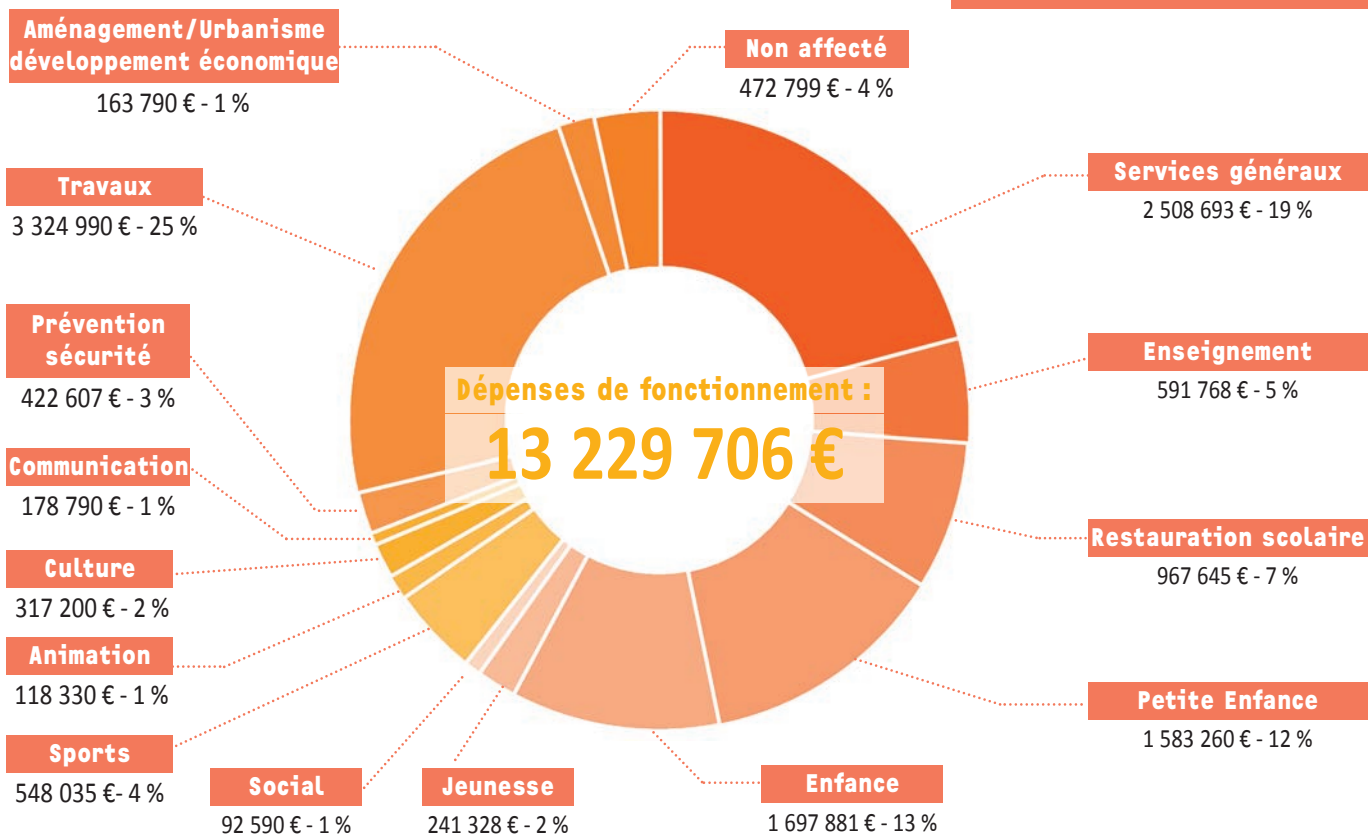
**13 229 706 €**

**Dépenses d'investissement**

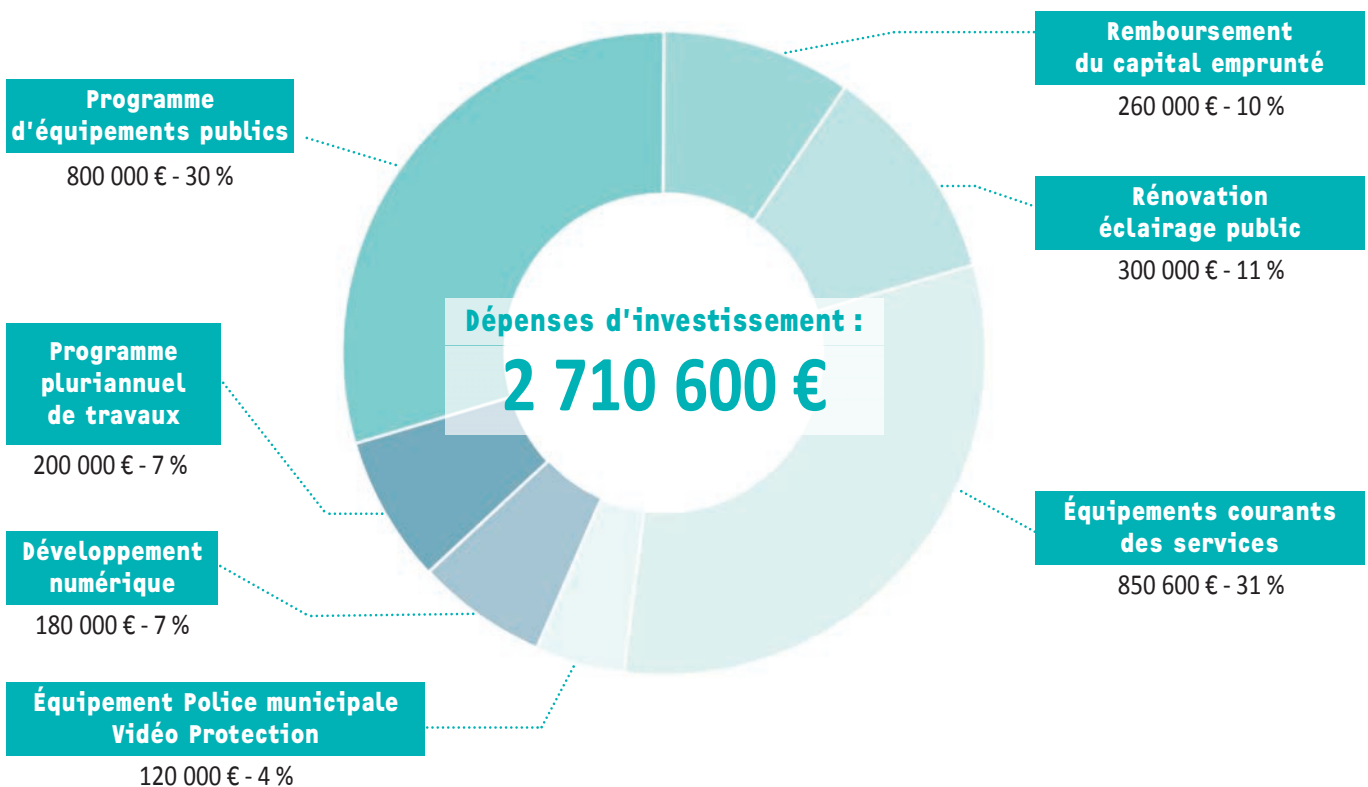
**2 710 600 €**







La différence entre le total des recettes de la commune et des dépenses de fonctionnement s'explique par les intérêts d'emprunts, l'autofinancement, les participations à des organismes extérieurs (Centre Départemental d'Incendie et de Secours, Centre de Pédagogie pour handicapés...).



## DÉMOCRATIE LOCALE

*Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.*

### ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Nous adressons nos félicitations et nos vœux de réussite à M. Jean-Jacques BARBAUX, suite à son élection à la présidence du Conseil départemental de Seine-et-Marne, un partenaire important pour notre commune.

Nos concitoyens sont inquiets, tout comme leurs élus.

Jamais la pression de l'État n'a été aussi forte sur les collectivités locales. La dotation de fonctionnement versée par l'État est encore amputée alors que l'on doit financer les rythmes scolaires.

L'État nous impose de faire plus avec moins : toujours plus de logements, plus de missions de service public mais toujours moins de subventions !

Il nous faut gérer à la fois désengagement de l'État, demande croissante de nos concitoyens pour de plus en plus de services de qualité et mise en œuvre de notre programme politique voulu par la majorité des Serrisiens. Tous les élus de France, de droite comme de gauche, n'auront d'autres choix, au cours de ce mandat, que d'augmenter la fiscalité.

Aucune commune n'y échappera, à moins que l'État ne revoie sa copie.

### EN AVANT SERRIS (MINORITÉ)

*La liste En avant Serris n'a transmis aucune tribune*

### AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

MERCI À NOS ÉLECTEURS

À l'issue des élections départementales, nous tenons à remercier les électrices et les électeurs des communes du canton, de SERRIS notamment, qui ont porté leurs suffrages du 1<sup>er</sup> tour sur la liste unie de gauche que nous avons présentée.

Aux candidats de l'UMP qui ont remporté les élections, nous leur disons que nous veillerons à ce qu'ils s'attachent effectivement à défendre les intérêts de notre canton et de la Seine et Marne.

Vos élus

Fatiha GUERIN [fatiha.guerin@hotmail.fr](mailto:fatiha.guerin@hotmail.fr)

Idrissa TRAORE [i.traore@hotmail.fr](mailto:i.traore@hotmail.fr)

# Les + & Les NEWS

**MARDI 5 MAI, 19 H 30**

## TENNIS DE TABLE PRO A : ATTS vs MIRAMAS

Gymnase Tabarly

Entrée libre.

[www.attserris.fr](http://www.attserris.fr)



**DU 7 AU 10 MAI**

## 8 MAI 1945-2015 : LA PLUS GRANDE RECONSTITUTION HISTORIQUE D'ÎLE DE FRANCE

[facebook/8 mai à Serris](https://www.facebook.com/8maiàSerris)

Voir le programme à l'intérieur du Serrisien.

**SAMEDI 16 MAI, 20 H 30**

## HANDBALL : CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 3 HBCVE VS PONTAULT

Gymnase Olympe de Gougues

Séniors masculins. Entrée libre. Plus

d'infos : [www.hbcve.fr](http://www.hbcve.fr)

**VENDREDI 29 MAI**

## QUARTIER EN FÊTE



Vous souhaitez organiser votre quartier en fête ? Venez retirer gratuitement votre kit de l'organisateur à l'Hôtel de ville, du 11 au 29 mai.

**VENDREDI 29 MAI, 18 H 30 - 20 H 30**

## APÉRITIF QUARTIER EN FÊTE

Jardin de l'Hôtel de Ville

Dans le cadre de Quartier en Fête, la Ville de Serris vous invite à un apéritif, de 18 h 30 à 20 h 30, dans le jardin de l'Hôtel de Ville.

**29 ET 30 MAI / 20 ET 21 JUIN**

## SPECTACLES DE L'ACTHÉÂTRE

Ferme des Communes

"La Cité sans Gamin", le 29/05 à 20 h 00

"Petit déjeuner compris", le 30 Mai à 20 h 30

"La Princesse capricieuse" le 20/06, après-midi

"Parents vs ados", le 21/06, après-midi

"Scène de Ménage" le 20 et 21 Juin en soirée

Participation libre. [www.actheatre.fr](http://www.actheatre.fr)

**SAMEDI 30 MAI, DE 9 H 00 À 17 H 00**

## BOURSE AUX VÊTEMENTS

Salle polyvalente Jules Verne

<http://dansevaldeurope.fr>

Tél. : 07 70 96 60 54.

**LUNDI 1<sup>ER</sup> JUIN, 20 H 30**

## CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques.

**VENDREDI 19 JUIN**

## RAMASSAGE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Les encombrants ne doivent être sortis que la veille des jours indiqués ci-dessus.

**SAMEDI 20 JUIN, 19 H 00**

## GALA DE HANDBALL AFRIKAN ID

Organisée par Le HBCVE, au profit de l'association Afrikan ID. [www.hbcve.fr](http://www.hbcve.fr)



**DIMANCHE 21 JUIN**

## FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous êtes musiciens ? Vous avez un groupe ? Vous jouez d'un instrument ? Contactez la mairie de Serris pour jouer le 21 juin lors de la Fête de la Musique. Envoyez un mail à [n.chevalier@mairie-serris.net](mailto:n.chevalier@mairie-serris.net), en précisant votre numéro de téléphone.

**26, 27 ET 28 JUIN**

## GALAS DE DANSE SDVE

26 juin, 20 h 00, Ferme des Communes  
Danse orientale, Zumba, Hip-Hop, danse à 2.

27 et 28 juin, 15 h 00, Ferme des Communes  
Danse contemporaine.

Entrée libre sur réservation avant le 6 juin.  
07 70 96 60 54. <http://dansevaldeurope.fr>

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

**DU 11 MAI AU  
12 JUIN 2015**

4 Catégories vous sont proposées :

- 1 : maisons avec jardin très visible de la rue ;
- 2 : décors sur la voie publique (balcons, fenêtres, portes et murs fleuris) ;
- 3 : immeubles collectifs ;
- 4 : entreprises, usines et commerces, etc.

Formulaire d'inscription disponible sur le site de la ville, rubrique téléchargements. Vous pouvez aussi vous inscrire par courriel à l'adresse suivante : [s-technique@mairie-serris.net](mailto:s-technique@mairie-serris.net) ou par téléphone au 01 60 43 66 81.




# 8 MAI 1945-2015

## LA PLUS GRANDE RECONSTITUTION HISTORIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE



7-8-9-10 MAI 2015  
SERRIS VAL D'EUROPE

 8 mai à Serris

[www.mairie-serris.net](http://www.mairie-serris.net)

 01 60 43 52 00

